

2/ Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	CREOBIS
Sujet/titre de la formation	UBO - le registre en pratique
Public/groupe cible	Responsables AML, Compliances Officers, MLRO, AMLCO, Secrétaire Général, Avocats, Responsables Risk & Compliance, Consultants, Magistrats, Intermédiaires financiers
Planning :	
Date(s)	18/05/2021
Heure(s) de début et de fin	14h-16h
Durée	2h
Lieu(x)	Online
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	2
Objectif(s)	Approche pratique à l'utilisation du registre des bénéficiaires effectifs
Résumé du contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour à la case de départ : une définition de l'UBO et son importance dans le contexte AML/FT</li> <li>• Jusqu'où l'obligation d'identification de l'UBO ?</li> <li>• UBO et les sociétés cotés en bourse au niveau national et international Comment utiliser le registre correctement ?</li> <li>• Jusqu'où va votre responsabilité quant à l'exactitude des infos mentionnées ?</li> </ul>

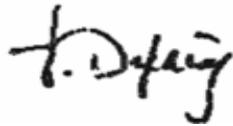
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fiabilité du registre comme source d'information pour votre KYC/CDD</li> <li>• Pourquoi ne pas se limiter uniquement au registre?</li> <li>• Que faire lors d'un constat de « mismatches » ?</li> <li>• Ai-je l'obligation de le rapporter ? Existe-t-il un outil pour le rapporter ? Suis-je exposé à des sanctions en cas de défaillance ?</li> <li>• Qu'en est-il de l'interconnexion des registres au niveau Européen ?</li> </ul>
Forme	<input type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique) <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement à distance
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Syllabus <input checked="" type="checkbox"/> Slides <input type="checkbox"/> Livres <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
<p>Contenu de la formation</p> <p><b><i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (ont) abordé (s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></b></p> <p><b><i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></b></p>	<p>Pour le secteur bancaire et les services d'investissement : 7</p>

Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession	<p><b>Joke Lierman</b>, Partner, Compliance4Business</p> <p><b>Sébastien Guillaume</b>, Compliance – UBO Registre, SPF Finances</p> <p><b>Michaël Fernandez-Bertier</b>, Avocat aux barreaux de Bruxelles et New York, MFB-Avocat</p>
--	---

Fait à Bruxelles , le 6 Avril 2021

Nom du responsable de la formation :

Signature du responsable de la formation :



**Les programmes de formation doivent être envoyés aux adresses suivantes :**

[compliance.inspection@fsma.be](mailto:compliance.inspection@fsma.be) et [compliance@nbb.be](mailto:compliance@nbb.be)